



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 544 du 05 avril 2006 - 2 pages

Stades

Après une période hivernale plutôt bien marquée et assez longue, les premiers pleurs ont été observés vers les 27-29 mars. Le réveil de la végétation est encore très progressif, les parcelles les plus précoces sont au stade 02, "début de gonflement des bourgeons". Ailleurs, le stade 01 repos d'hiver, bourgeons pointus à arrondis" est encore d'actualité.

Stades moyens observés :

Chardonnays : 02 "bourgeon dans le coton, bourre bien visible"

Pinots noirs : 01 à 02

Pinots meuniers : majorité encore au stade 01

Acariose/Erinose

La mise en oeuvre d'une lutte spécifique doit répondre à des cas très précis et identifiés, et en aucun cas à des interventions d'assurances.

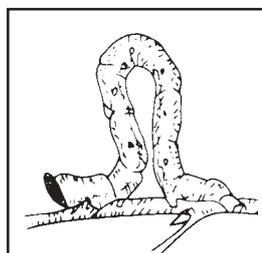
L'**érinose**, d'expression assez fréquente au vignoble est généralement très peu dommageable. Les symptômes, parfois spectaculaires, correspondent à des boursoufflures caractéristiques à la face inférieure des feuilles. L'**acariose**, est beaucoup plus rare au vignoble par contre cette affection peut parfois engendrer des retards de croissances et des malformations (feuilles recroquevillées ou raccourcissement des rameaux). En 2005, les cas avérés d'acariose ont été très peu nombreux. A noter, l'action efficace des typhlodromes y compris sur ce type d'acarien microscopique.

En cas de suspicion d'acariose, il est impératif de confirmer le diagnostic, prélèvements puis observation en laboratoire.

■ **Nos conseils** : dans la majorité des situations, aucun traitement de pré-débourrement ne sera à envisager. Une application de soufre ne se justifie que dans les parcelles significativement attaquées par l'acariose en 2005 ou dans celles qui ont exprimé de très fortes manifestations d'érinose. Le stade optimal pour cette application est 03 «bourgeon dans le coton». Il est encore trop tôt pour toute intervention.

Mange-bourgeons

Les parcelles les plus hâtives atteignent progressivement le stade de sensibilité aux mange-bourgeons. Nos observations du 28



La boarmie :
une chenille
arpenreuse

mars puis du 3 avril, révèlent les toutes premières manifestations dans les secteurs traditionnellement concernés (Côte des blancs, Grande vallée de Marne, région d'Epernay).

Le premier constat, indique actuellement une très faible présence de boarmies contrairement à 2005. Pour illustration, le taux moyen de ceps présentant au moins un bourgeon évidé est de moins de 1 %.

Bien entendu, une surveillance régulière des parcelles sensibles demeure incontournable d'autant plus que la vigne est en début de phase de sensibilité à ces ravageurs.

■ **Nos conseils** : aucune intervention n'est d'actualité. Les traitements éventuels seront réservés aux parcelles très sensibles : celles-ci seront à surveiller au cours de la période à risque, soit du gonflement des bourgeons au débourrement complet. Les interventions ne se justifieront réellement qu'en cas de débourrement lent et dépassement du seuil d'intervention (voir p°2).

Le
Mémo 2006
sera expédié
vers le 20
avril

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

Mange-bourgeons

timide réveil

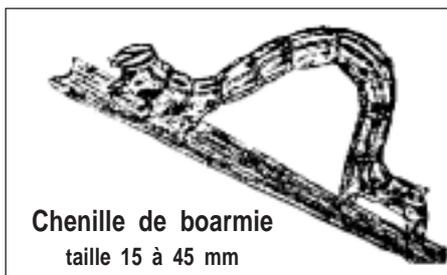
Le point sur

Les mange-bourgeons

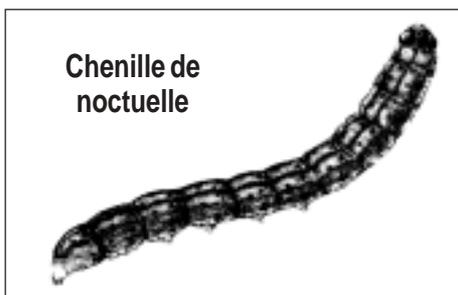
Le point sur les mange-bourgeons

Trois mange-bourgeons causent occasionnellement des dégâts en Champagne: la boarmie, dont le réveil est le plus précoce, puis la noctuelle, et enfin le charançon, à présent rare.

La boarmie: également connue sous le nom de «géomètre», cette chenille arpeuteuse hiverne au niveau des cepcs (sous les écorces). Elle est douée d'un mimétisme presque parfait, qui la fait confondre avec le bois ou les vrilles lorsqu'elle est immobile. Au printemps, les boarmies reprennent leur activité en consommant les bourgeons. Ceux-ci sont alors évidés mais la perforation se situe sur le côté à la différence des dégâts de noctuelles. Autrefois assez peu répandues en Champagne (parcelles de la région d' Hautvillers et Aÿ, ainsi qu'en Côte Blancs entre Cramant et Vertus), les boarmies sont beaucoup plus fréquentes depuis quelques années.



La noctuelle: connue sous le nom de «ver gris», la chenille entre en activité pour se nourrir du contenu des bourgeons. Ses dégâts sont très caractéristiques: les bourgeons sont évidés comme un oeuf à la coque. La noctuelle est l'insecte mange-bourgeons le plus fréquent en Champagne.



Le charançon: *otiorhynchus sulcatus* connu des viticulteurs sous le nom de «cul crotté», ce coléoptère mesure environ 1 cm de long. C'est l'adulte qui cause les dégâts au moment du débourrement. Il s'alimente la nuit et sectionne les bourgeons à leur base. Les dégâts peuvent se poursuivre sur jeunes feuilles, mais ils ne causent alors aucun préjudice à la vigne.



Raisonnez les traitements

Les traitements doivent être réservés aux parcelles très sensibles et sont surtout justifiés quand le débourrement de la vigne est lent. Il faut bien surveiller la période de risque qui se situe du gonflement des bourgeons (stade 02) au débourrement complet (stade 07). Les mange-bourgeons sont en général inféodés à certaines parcelles. Les seuils de traitement présentés ci-dessous sont surtout indicatifs et reposent sur l'observation de toute la parcelle (et non uniquement les entrées de «routes»).

Seuils d'intervention indicatifs

- **si comptage des cepcs touchés** : au moins 15 % des cepcs avec un ou plusieurs bourgeons mangés.
- **si comptage des bourgeons** : au moins 5 % des bourgeons mangés.

Remarque : expériences contexte 2005

Sur le réseau Magister et CIVC, la comparaison de différents niveaux de dégâts montre que la perte réelle de rendement se situe bien au delà du seuil de 15 % de cepcs avec au moins un bourgeon mangé.

Quels produits choisir?

Les insecticides destinés à la pulvérisation sont utilisables contre tous les mange-bourgeons. Par contre, les appâts ne sont efficaces que contre noctuelles et charançons.

L'observation est particulièrement facile, alors prenez de bonnes habitudes dès le début de la campagne :
pas d'intervention insecticide sans comptage

Plan Eau : rappel de l'arrêté interdépartemental du 21 avril 2005

L'objet de cet arrêté est d'assurer une qualité satisfaisante de nos réserves en eau en limitant les phénomènes de transfert des produits antiparasitaires vers les nappes souterraines ou les eaux superficielles.

Cet arrêté comporte comme obligations :

- de laisser enherbés de manière permanente, les contours des parcelles,
- de ne pas désherber chimiquement les chemins jouxtant les vignes,
- de supprimer, sur au moins une parcelle de l'exploitation, tout herbicide sur l'inter-rang,
- de proscrire tout désherbage chimique en plein du 1er septembre au 31 janvier.

Bien que ces mesures soient applicables en totalité depuis le 1er février 2006, les visites du vignoble nous montrent que ces dispositions sont mises en oeuvre avec parcimonie.

La bonne qualité environnementale du vignoble demeure incontournable, la responsabilité de chacun est donc engagée.